

# ORIENTATION APRÈS LA TROISIÈME

## ETAPE 1 : ORIENTATION

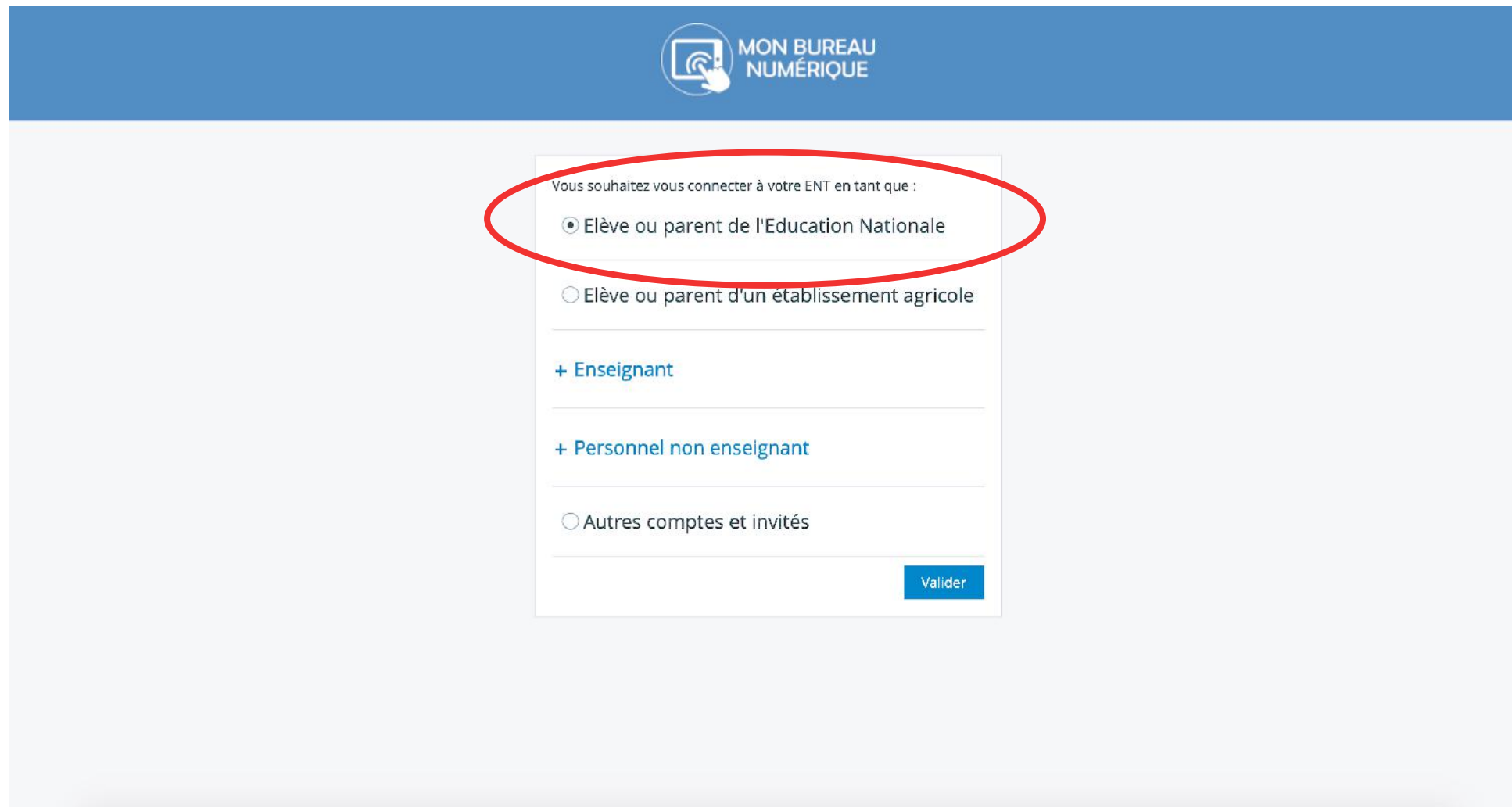
L'orientation consiste à **choisir une voie de formation**. (2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, 1ère année de CAP). La demande d'orientation ne concerne que la voie et non pas la spécialité (couple formation + établissement).

## ETAPE 2 : AFFECTATION

L'affectation consiste à formuler des vœux précis vers une formation et un établissement scolaire. **C'est lors de cette étape que vous devez choisir : lycée agricole de Rethel.**

**Il y a donc deux saisies à réaliser.**

# ETAPE ORIENTATION



MON BUREAU  
NUMÉRIQUE

Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

Elève ou parent de l'Education Nationale

Elève ou parent d'un établissement agricole

+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

Autres comptes et invités

Valider

Etape 1 :

Connectez-vous  
à l'Espace Numérique  
de Travail du collège.

# ETAPE ORIENTATION

## Etape 2 :

Une fois le profil  
représentant légal  
sélectionné, saisissez  
vos codes Educonnect.

### ATTENTION :

Seuls les codes parents  
permettent d'accéder à  
l'orientation, la saisie n'est pas  
possible à partir du compte  
élève.

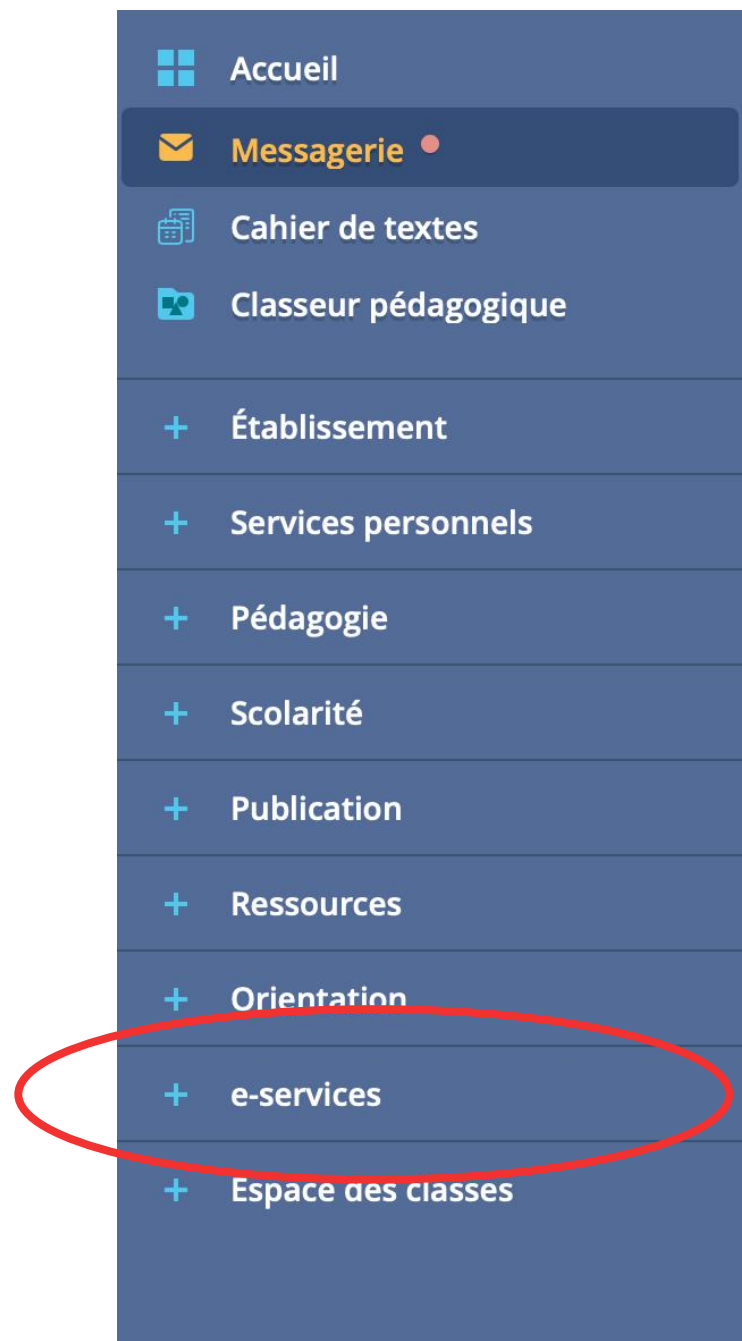
#### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

#### Je sélectionne mon profil



# ETAPE ORIENTATION



## Etape 4 :

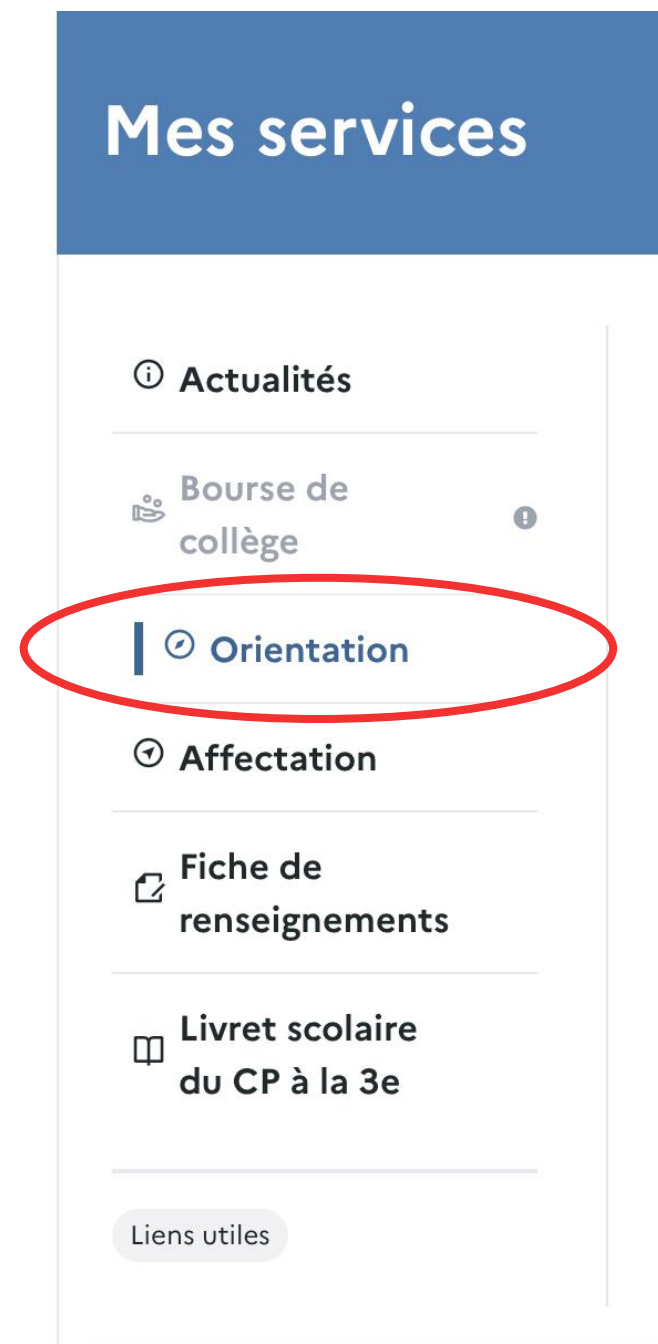
Vous êtes actuellement sur la page d'accueil de votre espace ENT.

A gauche de la page, dans le menu, vous cliquez sur e-services.

## Etape 5 :

L'onglet se déplie.  
Cliquez sur « Scolarité Services »

# ETAPE ORIENTATION



## Etape 6 :

La page Sclolarité Services s'ouvre.

Sélectionnez le service  
"Orientation" dans le menu  
déroulant.

# ETAPE ORIENTATION

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

## Etape 7 :

Le menu Orientation ouvert, vous découvrez les différentes phases d'orientation qui vont rythmer l'année scolaire.

Sélectionnez « Phase définitive »

# ETAPE ORIENTATION

## Choix définitifs

Troisième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



**Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Etape 8 :

Cliquez sur  
« Ajouter un choix définitif »

# ETAPE ORIENTATION

## → Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP

Annuler

Valider

## Etape 9 :

Cliquez sur  
« 2<sup>de</sup> générale et technologique »

Cliquez sur  
« Valider » pour enregistrer le voeu.

### RAPPEL :

C'est lors de l'étape affectation  
que vous choisissez le lycée agri-  
cole.



# ETAPE ORIENTATION

↑

**Rang 1**

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

↓

→

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

## Etape 10 :

Cliquez sur :  
« Valider les choix définitifs »

### ATTENTION :

N'oubliez pas de valider, un mail sera généré automatiquement sur l'adresse mail associé à votre compte Educonnect.

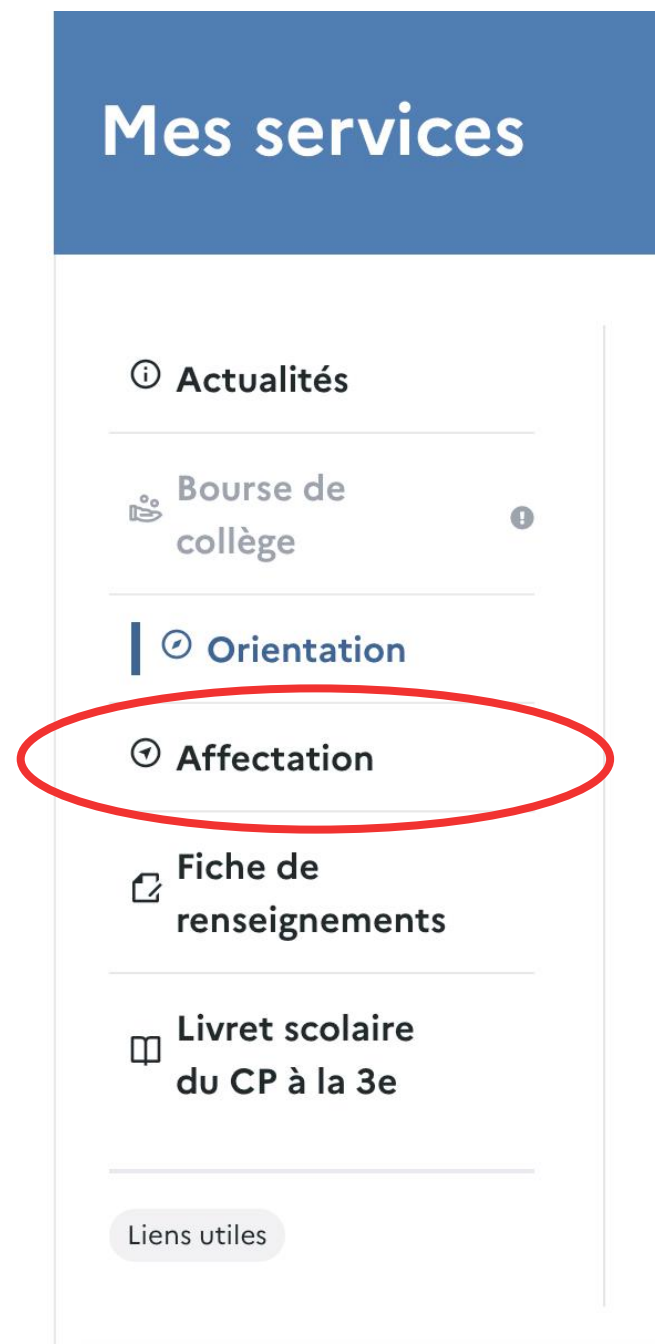
## ETAPE AFFECTATION

### **IMPORTANT :**

Nous allons effectuer l'étape : affectation.  
C'est lors de cette étape qu'il faut choisir le  
lycée agricole de Rethel.

Suivez les étapes pour effectuer la demande.  
Pour toute question : 03 24 39 60 00

# ETAPE AFFECTATION



## Etape 1 :

Vous avez terminé l'étape orientation. Il faut donc effectuer la demande d'affectation.

Cliquez sur :  
« Affectation »

# ETAPE AFFECTATION

## Affectation

Votre enfant doit choisir son parcours de formation après la classe de 3<sup>e</sup>. Ce palier d'orientation comprend deux démarches complémentaires :

### Le dialogue d'orientation

Avec l'équipe pédagogique de l'établissement fréquenté, vous exprimez vos choix vers une voie générale ou professionnelle dans le service en ligne Orientation.

### La demande d'affectation

Dans le service en ligne affectation, vous consultez les formations proposées par les établissements d'accueil et vous indiquez vos choix par ordre de préférence.

[Poursuivre vers le service en ligne Affectation](#)

## Etape 2 :

Cliquez sur :  
« Poursuivre vers le service en ligne affectation »

# ETAPE AFFECTATION

Etape 3 :

**ATTENTION :**

**C'est lors de cette étape qu'il faut choisir le lycée agricole de Rethel.**

Après avoir noté lycée agricole puis Rethel, cliquez ensuite sur : « rechercher »

Notez : Lycée agricole

Notez : Rethel

# ETAPE AFFECTATION

LYCÉE(S) DE SECTEUR (1)

OFFRE(S) DE FORMATION (4)

4 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

## Seconde professionnelle productions - bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole

Lycée agricole de Rethel

08 - RETHEL

Public Scolaire Agriculture

## CAP Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts

Lycée polyvalent Paul Verlaine

08 - RETHEL

Public Scolaire

Etape 4 :

**ATTENTION :**

**Veillez à sélectionner  
« OFFRE DE FORMATION »**

Le choix de la seconde générale et technologique ne s'affiche pas immédiatement, il faut descendre avec votre souris pour y accéder.

descendre avec votre souris

# ETAPE AFFECTATION

## Etape 5 :

Une fois que vous avez descendu avec votre souris apparaît « classe de seconde générale et technologique »

Cliquez sur ce choix

Puis sélectionnez :  
« AJOUTER A MES DEMANDES »

The screenshot shows the Cense08 website interface. On the left, under 'OFFRE(S) DE FORMATION (4)', there are two options: 'CAP Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts' and 'classe de seconde générale et technologique'. The latter is circled in red. On the right, the detailed view for 'CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE' is shown. It includes the school name 'Lycée agricole de Rethel, Rethel' and the location '08 - RETHEL'. A blue button labeled 'AJOUTER À MES DEMANDES' is circled in red. There are also links for 'FICHE ÉTABLISSEMENT' and 'FICHE FORMATION'. At the bottom, there is a note: 'Les lycées d'enseignement agricoles ne sont pas sectorisés, les familles ont la possibilité de demander le lycée de leur choix.'



# ETAPE AFFECTATION

Vous avez fait une demande d'affectation en seconde générale et technologique dans un lycée en dehors du secteur de votre domicile et pour lequel votre demande n'est pas prioritaire. Pour garantir l'affectation de dans un établissement public, il est fortement recommandé d'ajouter au moins une demande pour une seconde générale et technologique portant l'indication **Lycée de secteur**

Vous venez d'ajouter une demande à votre liste de vœux d'affectation. Pour qu'elle soit prise en compte, vous devez vous rendre sur la page "Vos demandes" pour valider ou modifier la sélection et terminer la procédure. Ou vous pouvez ajouter d'autres demandes.

## Etape 6 :

Cliquez sur :  
« VOIR ET VALIDER MES DEMANDES »

**VOIR ET VALIDER MES DEMANDES**

**AJOUTER D'AUTRES DEMANDES**



# ETAPE AFFECTATION

**Vous avez terminé la procédure.  
Pour toute question : 03 24 39 60 00**